

CHU de Nantes

livret d'information

Unité de chirurgie ambulatoire (UCA)



Plateau technique médico-chirurgical (PTMC)

32 bd Jean-Monnet – 44000 Nantes

Rez-de-chaussée haut – Tél. 02 44 76 69 50

Vous allez être accueilli au sein de l'unité de chirurgie ambulatoire du CHU de Nantes. Ce livret d'accueil spécifique a été conçu pour vous apporter des informations utiles pour votre hospitalisation.

Qu'est ce qu'une hospitalisation en ambulatoire ?

La chirurgie ambulatoire recouvre l'hospitalisation de moins de 12 heures sans hébergement de nuit. Elle comprend les actes chirurgicaux programmés et réalisés dans les conditions techniques nécessitant impérativement la sécurité d'un bloc opératoire, sous une anesthésie adaptée et suivie d'une surveillance postopératoire en salle de réveil permettant, sans risque avéré, la sortie du patient le jour même de son admission. Pour certaines interventions, des soins à domicile vous seront prescrits.



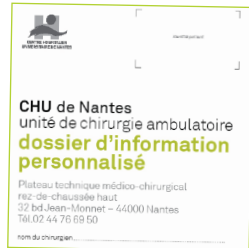
accueil de l'unité de chirurgie ambulatoire

Votre arrivée

L'horaire de votre arrivée à l'hôpital sera fixé par l'infirmière qui vous appellera **48 h avant votre intervention**.

Elle vous rappellera les consignes à respecter. Vous devez respecter scrupuleusement cet horaire.

Vous devez venir impérativement muni de votre **dossier d'information personnalisé**. C'est le dossier qui vous a été remis lors de votre première consultation avec le chirurgien et dans lequel sont insérés vos ordonnances, vos prochains rendez-vous...



Vous pouvez, si vous le souhaitez, vous faire accompagner d'une personne de votre choix (parent, ami...) tout au long de votre hospitalisation.

→ **Vous pouvez arriver seul en voiture**, en revanche une personne devra prendre le volant du véhicule pour vous raccompagner au domicile.

** voir en dernière page «pour venir au PTMC» - rubrique parking*

→ **Si vous arrivez en voiture accompagné** : vous avez accès au parking aménagé sous le bâtiment PTMC. Pour entrer, il faut vous munir de votre convocation et scanner le code barre situé en bas de celle-ci « code barrière du parking PTMC ». L'accès est valable toute la journée de votre hospitalisation.

→ **Si vous arrivez en Tram**, descendez à l'arrêt «Aimé Delrue» - Tram ligne 2*
voir en dernière page «pour venir au PTMC»

Vous devez ensuite vous rendre directement dans l'unité de chirurgie ambulatoire située au **rez-de-chaussée haut**, où vous serez accueilli par la secrétaire ou par l'infirmière.

L'accueil soignant

L'infirmière vous conduit dans votre chambre et vous aide à vous installer. Cette chambre dispose d'un cabinet de toilette et d'un placard sécurisé.

Elle finalise avec vous votre dossier médical et vous prépare à l'intervention en :

→ recueillant les documents nécessaires à votre intervention (carte de groupe sanguin, ECG, bilan biologique, radio...);

→ en vérifiant les consignes liées à l'intervention : être à jeun (ni boire, ni manger, ni fumer 6h avant), la préparation cutanée (douche pré-opératoire, dépilation), la prise des médicaments.

L'infirmière vous explique le déroulement de votre séjour en vous précisant l'heure de votre intervention, l'heure approximative de retour du bloc opératoire et de la collation adaptée au type d'intervention, chaude ou froide.

Dans le cadre de l'identitovigilance, un bracelet d'identification sera posé à votre poignet. Il permet de vérifier votre identité tout au long de votre hospitalisation.

À votre retour de bloc opératoire, vous serez surveillé quelques heures.



chambre de l'unité de chirurgie ambulatoire

Votre sortie

Il est important de respecter un délai de quelques heures avant votre départ, même si vous vous sentez parfaitement conscient. Vous ne pourrez quitter le CHU qu'après autorisation de sortie donnée par l'anesthésiste et/ou le chirurgien. Il est impératif d'être accompagné par une personne majeure, valide et responsable si vous avez eu une anesthésie générale.

L'infirmière vous téléphonera le lendemain pour prendre de vos nouvelles ou le lundi suivant si l'intervention a lieu le vendredi.

Vous vous engagez à :

- ne pas rester seul, les heures qui suivent la sortie et la nuit suivante ;
- ne pas conduire jusqu'au lendemain ;
- boire et manger léger, vous abstenir de boissons alcoolisées et somnifères ;
- prendre vos médicaments contre la douleur ;
- avoir un téléphone à porté de main en cas d'urgence ;
- à ne pas absorber de médicaments autres que ceux prescrits par le chirurgien ou le médecin traitant ;
- à ne pas prendre de décision importante et ne pas utiliser d'appareil potentiellement dangereux car votre vigilance peut être altérée sans que vous vous en rendiez compte.

Questionnaire de sortie

Merci de remplir le questionnaire de sortie qui vous a été remis avec ce livret. Il contribuera, par vos réponses et suggestions, à améliorer la qualité de nos prestations.

À la fin de votre séjour remettez le à l'accueil du service. Vous pouvez également le remplir ultérieurement et l'envoyer par la poste (enveloppe fournie).

Arrêt de travail

Le bulletin d'hospitalisation servira d'arrêt de travail. Si nécessaire, une prolongation d'arrêt de travail vous sera remis par le médecin.

Transfert médicalisé

Si votre état de santé le nécessite, le médecin peut établir un bon de transport afin de vous permettre l'utilisation d'une ambulance ou d'un véhicule de secours léger de votre choix. L'anticipation est nécessaire car il est extrêmement difficile de trouver un transporteur « à la dernière minute ». N'hésitez pas à en parler à votre arrivée avec l'infirmière afin de préparer votre sortie.

Une équipe à votre écoute

L'équipe soignante de l'unité de chirurgie ambulatoire est à votre disposition pour toutes questions avant l'hospitalisation ou après pour des conseils post-opératoire :

> de 7 h à 20 h (journée) du lundi au vendredi

Unité de chirurgie ambulatoire
Tél. 02 44 76 69 50

> de 20 h à 7 h (nuit) ainsi que le week-end et les jours fériés

Ophtalmologie

Tél. 02 40 08 37 00 • 02 40 08 30 26

ORL

Tél. 02 40 08 37 00 • 02 40 08 30 26

Chirurgie maxillo-faciale et odontologie

Tél. 02 40 08 37 00 • 02 40 08 30 26

Chirurgie plastique

Tél. 02 40 08 37 00 • 02 40 08 30 26

Orthopédie

Tél. 02 40 08 37 73 • 02 40 08 49 09

Neuro-traumatologie

Tél. 02 40 08 37 92 • 02 40 08 37 86

Urologie

Tél. 02 40 08 39 27

Chirurgie digestive et endocrinienne

Tél. 02 40 08 30 25 • 02 40 08 30 44

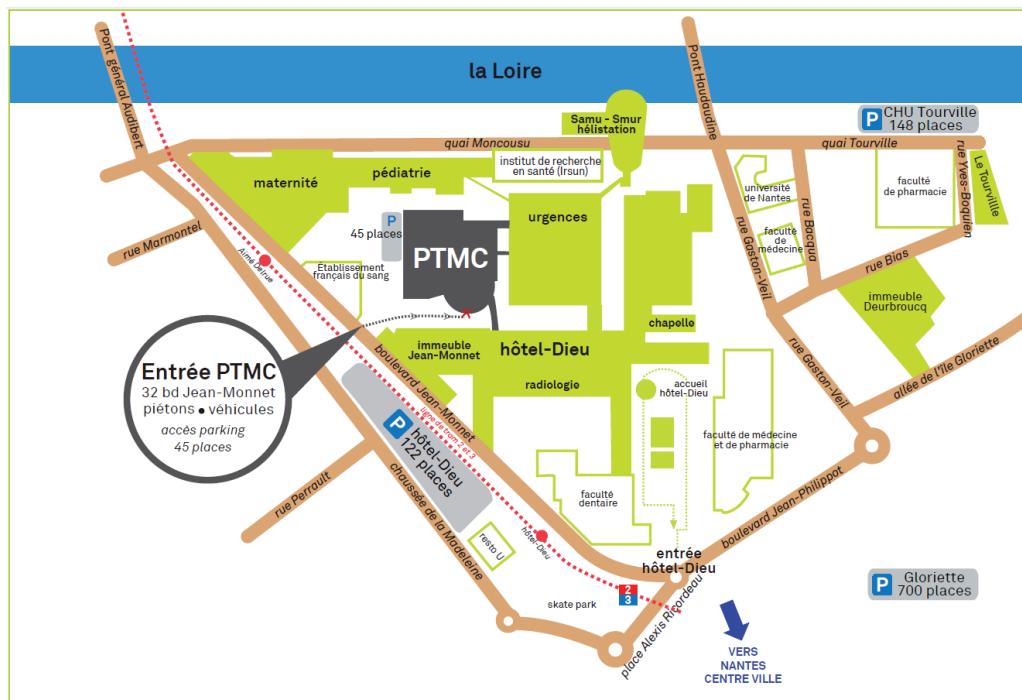
Hépatogastro-entérologie

Tél. 02 40 08 30 87

en cas d'urgences vitales, composer le 15.

CHU de Nantes

Pour venir au PTMC



En transports en commun

- tramway - ligne 2 du tram – arrêt Aimé Delrué
 - bus - ligne C3 arrêt Hôtel-Dieu ou ligne 26 arrêt Gaston Veil,
- et l'ensemble des lignes desservant Commerce

En voiture :

Accès Est - porte d'Anjou n°43, direction Nantes Centre ou accès Ouest - porte Estuaire n° 30.
Si vous utilisez un GPS: latitude: 47.210229
longitude: -1.551601

Parkings:

Un parking de 45 places, à accès réservé, est aménagé sous le bâtiment PTMC permettant aux personnes accompagnant un patient ambulateur de se garer.

Vous pouvez ensuite utiliser les parkings dont les emplacements sont spécifiés sur le plan. Le CHU a négocié avec Nantes métropole, un tarif spécifique pour l'accès aux parkings proches de l'établissement (pour en savoir plus : www.chu-nantes.fr > se stationner autour de l'hôtel-Dieu)..